

Séssion ordinaire  
du 23 février 1958

Le vingt trois février mil neuf cent cinquante huit à quatorze heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>r</sup> Jean Louis Allary, Maire.

Présents: M<sup>r</sup> Allary, Ferret, Viollet, Mazier, Faure  
Lhannier, Bauchat.

Absents: M<sup>r</sup> Caumont, Philippeau, Bajute, Fichou.  
Bureau d'Aide Sociale.

Présents: M<sup>r</sup> Faure et Sommerhalter.

Aide Médicale: M<sup>ou</sup> Georges Borderon ayant demandé le bénéfice de l'aide médicale pour l'hospitalisation de ses enfants âgés de deux mois, est admis à l'unanimité.

Commission Communale de Statistique Agricole.

Sont désignés: 1 conseiller municipal: M<sup>r</sup> Faure Edouard  
3 agriculteurs: M<sup>r</sup> Duroueix Yves, Faure Arthur  
Sommerhalter Charles.

Salaires du journalier.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le salaire horaire du journalier employé sur les chemins et de le porter à 128 f. 05, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1958

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et au vu des...  
Ont signé tous les membres présents.

~~M<sup>r</sup> Faure~~ M<sup>r</sup> Faure Edouard  
M<sup>r</sup> Lhannier  
M<sup>r</sup> Mazier  
M<sup>r</sup> Sommerhalter